

Organisations signataires : Collectif Fraternité Migrants Bassin Minier 62 - Collectif le Réveil Voyageur - Collectif de soutien des exilés (Paris) - Calais Ouverture et Humanité - Groupe d'information et de soutien des immigré.e.s (GISTI) - Terre d'Errance - Terre d'Errance Steenvoorde - Salam Nord - Pas de Calais

Avec le soutien de :

Europe Écologie les Verts - national
Europe Écologie les Verts - région Nord-Pas de Calais,
Parti Communiste Français

Le 2 juillet 2014

A Calais, une opération policière de plus sans aucune perspective pour les migrants !

Les migrants sont encore un peu trop visibles à Calais, la maire et la préfecture viennent de les chasser de l'endroit où ces hommes, ces femmes et ces enfants avaient trouvé refuge après les expulsions du mois dernier. Cette énième expulsion sans aucune concertation ou proposition de relogement adaptée se situe dans la droite ligne de toutes les précédentes: quand donc arrêtera-t-on ces violences qui ne font qu'empirer une situation déjà catastrophique ?

Il y a un mois, le 28.05.2014, sous prétexte de traitement d'une épidémie de gale, la préfecture procédait à l'expulsion de deux camps situés quai de la Batellerie et rue Lamy, à Calais. Ces camps de fortune abritaient environ 600 exilés afghans, syriens, égyptiens, érythréens ou éthiopiens, ayant fui des conditions de vie déplorables dans leurs pays, marqués par des années de guerre ou de régimes dictatoriaux.

Devant le déploiement policier, l'immense majorité de ces personnes a refusé les propositions préfectorales et sanitaires hypocrites et indignes. Leurs abris détruits, les exilés se sont réfugiés le jour même en face du camp le plus important, dans le lieu de distribution des repas situé entre la rue de Moscou et la rue Lamy. Ensemble, avec le soutien de bénévoles, ces femmes et ces hommes ont reconstitué des abris de fortune dans lesquels ils tentent de survivre.

Depuis, la préfecture s'est engagée à mettre en place un dispositif « exceptionnel » pour faciliter les demandes d'asile. Après une venue du directeur de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et du directeur général de l'OFPRA, ce dispositif « exceptionnel » s'est traduit par une seule distribution de dépliants, sans traducteur, à l'entrée du lieu et par une promesse de rapidité du traitement des demandes. Tout ceci sans aucune possibilité d'aménagement du règlement Dublin III qui empêche nombre d'étrangers de choisir le pays européen par lequel ils voudraient être protégés, en France par exemple.

Hormis la promesse, qui reste encore à tenir, de rapidité du traitement des demandes d'asile (qui se font au détriment des autres demandes puisqu'il n'y a eu aucune embauche exceptionnelle), ce dispositif « exceptionnel », très perfectible, était donc réduit à la simple application de la loi, à ce qui devrait être fait tous les jours : information et prise en charge des demandeurs d'asile. Durant une semaine, les bureaux de l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration) et de la DDCS ont accueilli un peu plus de 115 personnes qui se sont rendues à l'OFII pour avoir d'avantage de renseignements. La moitié d'entre elles ont entamé une démarche d'asile, soit à peine 1/12 des personnes concernées.

Vendredi dernier, après une procédure juridique express, la mairie de Calais a obtenu l'évacuation du lieu de distribution, effective ce jour. À 6h ce matin, les forces de l'ordre sont violemment intervenues sur le lieu de distribution des repas ainsi que dans les trois squats où les exilés s'abritaient (rues Massena, du Vic et Aubert). Certains bénévoles ont été arrêtés, les autres ont rapidement et brutalement été éloignés, tout comme les journalistes, ainsi empêchés de faire leur travail.

Quant aux exilés, ils ont été arbitrairement séparés : les femmes et les mineurs emmenés dans des foyers inadaptés et dont les travailleurs sociaux ne sont pas préparés à accueillir ce public traumatisé par cette expulsion ; les hommes adultes, eux, placés dans divers centres de rétention administrative afin de les éloigner de Calais et de les expulser. Les demandeurs d'asile qui, faute d'hébergement, s'abritaient dans un squat de la rue Masséna, n'ont pas été arrêtés. Ils se retrouvent simplement à la rue. Une partie de ces personnes reviendra et restera à Calais, une autre se dirigera vers les autres lieux de passage de la région où la pression et la précarité n'en seront que plus fortes : la question ne sera que déplacée, une fois de plus.

La Cour Européenne des Droits de l'Homme a été saisie et a adressé une mise en garde à la France ce mardi 1er juillet, l'informant de sa vigilance sur les mesures prises en matière d'hébergement des personnes concernées par l'expulsion. Il est donc possible que la Cour n'apprécie guère ce déploiement de violences, même si elle s'est déclarée rassurée par les garanties que le gouvernement français s'est empressé de lui adresser.

Nous dénonçons cette expulsion, dont nous connaissons les conséquences, pratiquée avec une rare violence envers les exilés et leurs soutiens et avec la volonté délibérée d'écarter tout témoin.

Devant cette situation, promesse d'une nouvelle et dramatique impasse, nous demandons, une fois de plus :

- Une amélioration des conditions de vie et d'accueil des migrants en répondant à leurs besoins fondamentaux ;
- Le respect, sans hypocrisie, de l'inconditionnalité de l'hébergement qui doit se traduire par la création de dispositifs d'accueil et d'orientation adaptés et en nombre suffisant ;
- Une révision du règlement Dublin III qui permette à chaque demandeur d'asile en Europe de solliciter une protection dans le pays de son choix ;
- Une renégociation du traité du Touquet qui mette fin à l'absurdité et à la dangerosité de la situation à Calais ainsi qu'à Paris et dans tous les camps du Nord-Pas de Calais ;
- Un arrêt définitif des violences policières ;
- Dans l'attente de ces dispositifs, et devant l'incapacité de la France à prendre soin de personnes démunies, la mise en place d'un camp humanitaire d'urgence à Calais et partout où ce sera nécessaire, géré par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.